



Comité des finances et de l'administration

55^e réunion

14 septembre 2022

Londres (Royaume-Uni)

Ordre du jour provisoire

Point

Document

1. **Ordre du jour provisoire - à adopter** [FA-331/22](#)
2. **Rapport de la réunion intersessions du 5 juillet 2022 - à examiner et, le cas échéant, à approuver** [FA-330/22](#)
3. **Arriérés de contributions - à examiner** [FA-333/22](#)
- 3.1 **Rapport sur le recouvrement des contributions des Membres ayant des arriérés**

La Cheffe du Service financier et administratif rendra compte des progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés, y compris les contacts avec les Membres ayant des arriérés de longue date.
4. **Programme des activités pour 2022/23 – à examiner et, le cas échéant, à recommander pour approbation** [FA-332/22](#)
5. **Projet de budget administratif pour l'exercice 2022/23 - à examiner et, le cas échéant, à recommander pour approbation** [FA-318/22 Rev. 1](#)

Le Comité analysera, examinera et recommandera pour approbation le projet de budget administratif pour l'exercice 2022/23.

6. **Questions diverses - à examiner** verbal
7. **Prochaine réunion - à noter** verbal
Les Membres sont invités à suggérer des points à examiner lors de la prochaine réunion.
La prochaine réunion aura lieu à une date qui sera fixée par le Comité.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE
Statuts et Règlement financiers de l'Organisation internationale du Café
Règlement de l'Organisation internationale du café
Mandat du Comité des finances et de l'administration (annexe V)
Accord international de 2007 sur le Café (Accord de 2007)